

Département
de la Seine-Maritime

Canton de Mesnil-Esnard

Mairie de **VIEUX-MANOIR**



(76750)-----

Tél : 02.35.34.96.22

Mail : mairie@vieux-manoir.fr

Projet d'aménagement de la traversée du bourg (RD 122 et RD206)

juin 2022

Vue d'ensemble

Depuis 2014, le PLU a fixé pour objectif d'aménager la traversée de bourg pour sécuriser la route et donc permettre de développer les déplacements à pied et en vélo.

Objectifs

1. **partager l'espace public disponible**: la route départementale présente un trafic routier inférieur à 1000 véhicules par jour, elle est donc peu utilisée. L'objectif est alors d'utiliser au mieux l'espace public disponible.
2. **le moins possible d'acquisitions foncières** : partager l'espace public disponible permet de limiter les acquisitions de terrains au maximum

3. **limiter les vitesses** : pour permettre les déplacements sécurisés à pied ou en vélo, il est indispensable d'abaisser les vitesses pratiquées par les automobilistes

Grandes étapes

1. **des hypothèses d'aménagements à partir d'un diagnostic de sécurité routière: Un avant projet**

L'année 2021 a permis de réaliser le diagnostic de sécurité et de préparer des hypothèses d'aménagement sur la totalité de l'itinéraire. Après un partage des esquisses avec le conseil municipal et le comité de Saint-Aubin, les esquisses sont maintenant soumises à l'avis des habitants de Vieux-Manoir, dans un premier temps lors de 2 réunions publiques les 12 et 18 juin 2022.

2. **Un levé topographique**

Le mois de mai 2022 a permis de faire un relevé topographique de l'ensemble de la route concernée, cela permettra de réaliser les études précises de faisabilité des hypothèses d'aménagement.

3. **Une première tranche de travaux en 2023**

A partir de l'avis des habitants, l'automne 2022 sera mis à profit pour réaliser les études techniques, rechercher les subventions possibles et envisager la mise en œuvre de tout ou partie du projet à partir de 2023.

Votre avis compte

Le conseil municipal met à disposition les esquisses pour vous permettre de prendre connaissance de l'état des réflexions et donner votre avis.

Alors n'hésitez pas.

dites nous:

- Le principe du Chaucidou vous paraît-il pertinent?
- quel est votre avis sur les plateaux traversant sur élevés pour abaisser la vitesse?
- quel est votre avis sur les îlots en rive de chaussée pour abaisser la vitesse?
- quel est votre avis sur l'abaissement de la vitesse à 50km/h entre le hameau de Saint Aubin et l'entrée du bourg?
- quels sont les points dangereux qui n'ont pas été abordés par le projet?
-
- ou tout autre remarque qui vous paraît utile